

COMMUNIQUE DE PRESSE



Paris, le 17 juillet 2018

La CFE-CGC Renault signe l'accord relatif au dialogue social

La réforme du droit du travail, et plus particulièrement l'ordonnance relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise a été, pour la Direction et les Organisations Syndicales de Renault SAS, l'occasion de refondre un dispositif interne vieux de 18 ans.

Bien que la CFE-CGC conteste l'efficacité de cette nouvelle instance unique du personnel, dans le cadre d'un dialogue social « renforcé », voulu par le législateur, l'accord qu'elle signe aujourd'hui inclut néanmoins des thématiques supplémentaires.

Celles-ci concernent plus spécifiquement d'une part l'accompagnement et la valorisation des personnes faisant le choix de s'investir dans la représentation du personnel, et d'autre part l'organisation et les moyens des organisations syndicales.

Au terme de plus de 5 mois de réflexion, concertations et de négociations, la CFE-CGC Renault considère avoir atteint un point d'équilibre sur la globalité du texte proposé, compte tenu des contraintes fixées aux négociateurs, et appose sa signature ce mardi 17 juillet sur cet accord.

L'avenir et la capacité collective à corriger les imperfections éventuelles de ce nouveau dispositif interne seront les seuls juges de la pertinence du cadre qui nous a été imposé.

Contact presse

Bruno Aziere
DSC CFE-CGC RENAULT SAS
+33 6 13 42 85 99